



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes – 3INAYA

TERMES DE RÉFÉRENCE

Prestation photographe-vidéaste Pour assurer la couverture médiatique des activités du projet

Secteur d'activité : Santé

Type de contrat : Prestation de service (consultance)

Durée de la prestation : 12 mois

Lieu de la prestation : Régions de Rabat-Salé-Kenitra, Casablanca-Settat-Mohammedia et Beni Mellal-Khenifra au Maroc

Référence de l'appel d'offre : 23MAROCPHOTO

Clôture le 2/04/2023 à 23h59 (heure du Maroc)



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



1. Informations générales

1.1. Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions. Ses interventions ont porté d'abord sur une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb. De 2018 à 2022, Santé Sud a poursuivi son action au Maroc à travers la mise en œuvre d'un programme visant la prévention, le repérage et la prise en charge des troubles de développement chez les enfants.

Santé Sud met actuellement en œuvre 2 programmes au Maroc :

- Un programme de renforcement du système de santé dans la province de Boujdour;
- Un programme de SSR et lutte contre les VBG.

1.2. Programmes de Santé Sud en SDR

La santé sexuelle et reproductive, la promotion des droits sexuels et reproductifs et la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes font partie des secteurs de spécialisation et priorités d'action de Santé Sud depuis plus de 30 ans. Dans le cadre de ces programmes, Santé Sud accompagne à la fois :

- (1) Le renforcement des connaissances, aptitudes et pratiques des populations, et prioritairement des adolescent·es et des femmes, concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, à travers le partenariat et le renforcement des capacités des OSC à mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer ;
- (2) Le renforcement du continuum de soins pour les adolescent·es, les femmes, les nouveau-nés et les enfants par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement visant le renforcement des capacités des professionnel·les de santé et des établissements de santé publics à dispenser des soins de qualité, bienveillants et respectueux des droits des patient·es.

1.3 Le réseau LDDF-INJAD

Santé Sud met en œuvre ce projet en partenariat avec le réseau LDDF-INJAD contre la violence du genre, association marocaine membre de la Fédération des ligues des droits des femmes.

Le Réseau LDDF-INJAD contre la violence du genre, co-demandeur du projet 3Inaya, est une association marocaine membre et structure membre de la Fédération des ligues des droits des femmes et -déterminant de son identité féminine. Le réseau est l'entité responsable pour



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



accueillir et soutenir les femmes victimes de violences. LDDF-INJAD est composé des centres d'écoute, de conseils juridiques et de soutien psychologique pour les femmes victimes de violence de genre, et du centre d'hébergement TILILA pour les femmes en situation de détresse. La mission du réseau LDDF-INJAD contre la violence de genre relève d'une vision stratégique ayant pour but d'allier l'expertise associative et militante en matière d'écoute, de conseil, d'hébergement, d'orientation juridique et du soutien psychologique au processus global menée par la fédération des ligues des droits des femmes (FLDF) pour la sensibilisation, la revendication, le plaidoyer et le lobbying contre la violence du genre et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

2. Contexte et justification

2.1. Le programme « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

2.1.1. Contexte de mise en œuvre

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes » nommé "3Inaya" est mis en œuvre au Maroc dans 7 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Tanger-Tetouan-Al Hoceïma, Drâa-Tafilalet, Oriental). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

L'action répond également aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage d'enfants, exploitation, prostitution. La COVID-19 a amplifié cette vulnérabilité : augmentation des VBG dues à la cohabitation, perte de revenus, augmentation des charges domestiques. Les problèmes à traiter résultent du manque de mise en pratique des décisions politiques en termes d'égalité et de carcans sociaux persistants tels que les stéréotypes socioculturels sexistes, encore très présents dans les médias, et les dynamiques de domination masculine.

Le pays manifeste des résistances à la criminalisation de toutes les violences faites aux filles et aux femmes (y compris le mariage des mineures et la situation des mères célibataires). Les violences conjugales sont perçues comme une affaire privée, ce qui place ces femmes dans une situation d'isolement. La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Au niveau des services de protection disponibles, les services sont insuffisants pour couvrir les besoins et ne répondent pas aux normes de qualité requises : on y observe une stigmatisation importante des femmes et des survivant-es de VBG avec de nombreux professionnel·les non formé·es à la santé sexuelle et aux droits des victimes. L'évaluation de la qualité de la prise en charge des Unités Intégrées de Prise En Charge des Femmes et Enfants Victimes de Violence (UIPEC-FEVV) des hôpitaux révèle une non-conformité aux



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



standards de qualité de prise en charge qui fragilise les victimes, sans parcours global ni coordonné. Pour renforcer les soins offerts, les constats issus des observations faites par le réseau Ligue des Droits des Femmes LDDF-INJAD via l'accompagnement des femmes sont univoques : besoins en stratégie, organisation, renforcement de capacités, approche par les droits, continuité des soins, coordination intra et extrahospitalière, communication et suivi-évaluation. Si les OSC féministes ont structuré un réseau de cellules d'écoutes et de soutien, couplé à des actions de sensibilisation communautaire et de plaidoyer national, elles font toutefois face à l'augmentation des violences sur un territoire manquant de coordination plurisectorielle pour assurer aux survivant-es un parcours continu, global et coordonné. Elles sont aussi dans une situation de fragilité financière chronique.

Pour répondre à ces besoins, l'action appuiera la mise en œuvre des projets importants lancés au niveau national : le Plan Gouvernemental pour l'égalité 2017-2021 sera soutenu par les campagnes de promotion des DSSR et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes ; la loi cadre n°34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins sera soutenue par le renforcement de la qualité de la prise en charge dans 3 centres de santé primaire et 3 UIPEC-FEVV. L'action s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi 103-13, avec notamment une coordination renforcée avec les cellules des services centraux et déconcentrés.

Grâce à l'implication du réseau LDDF-INJAD au sein des commissions régionales et locales concernées par le projet, l'action agira pour la coordination entre les acteurs du domaine.

2.1.2. Enjeux et objectifs du projet

Le projet a pour objectifs de :

Objectif global : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant-es

Objectifs spécifiques :

- 1- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
- 2- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;
- 3- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat avec un rayonnement national.

Ces objectifs ont été conçus selon une approche droits. Ils visent le respect des droits des femmes en tant que détentrices de droits (objectif général), et le renforcement des capacités des OSC et services de santé et de protection sociale en tant que titulaires de responsabilités (objectif spécifique), à travers : (1) la promotion et le respect des droits humains, dont le droit à la santé conçue selon la définition de l'OMS : état complet de bien-être physique, psychique et social pour chacun-e ; (2) la prévention des atteintes à ces droits, dont font parties les violences basées sur le genre ; (3) la protection des victimes de VBG dans une démarche alignée avec le principe de non-discrimination et d'égalité d'accès.

3. Définition de la prestation



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



3.1. Objectifs de la prestation

L'objectif de la mission est d'accompagner les équipes du projet lors d'au moins 14 journées de sensibilisation-formation étalées durant l'année du contrat, afin de documenter et illustrer les actions du projet dans l'objectif de rendre visible les actions et de promouvoir l'égalité femmes-hommes. La mission a également pour objectif de lutter contre les stéréotypes sexistes au sein de la société par l'implication des médias dans la promotion DSSR et l'égalité femmes-hommes.

Pour assurer la communication sur le projet, les livrables fournis par le prestataire seront utilisés pour assurer la couverture médiatique du projet. Ces livrables définiront et suivront la stratégie visuelle du projet, captureront les moments importants des événements du projet afin de renforcer l'implication des médias dans la lutte contre les stéréotypes de genre.

Il est attendu la couverture médiatique des événements suivants :

- 3 séances de promotion des DSSR et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans un centre d'écoute du réseau LDDF-INJAD (*environ 40 photographies*) ;
- 2 journées de promotion des DSSR grand public et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes (*environ 40 photographies*) ;
- 2 séances de promotion des DSSR et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans un centre de santé (*environ 40 photographies*) ;
- 3 représentations d'une pièce de théâtre dans la région Casablanca-Settat et 2 répétitions dans un lycée (Région de Casablanca-Settat) (*environ 50 photographies*)
- 1 séance de formation des professionnels de santé (*environ 20 photographies*)
- 1 séance de remise du matériel dans une UIPEC (*environ 20 photographies*)
- Evènement de clôture du projet (*environ 40 photographies*)

Cette liste d'événements pourra éventuellement être complétée/ajustée selon le déroulé des activités du projet.

Ces différents événements se dérouleront dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et Beni Mellal-Khénifra.

Les photographies et vidéos devront mettre en avant les jeunes et les femmes, capturer les moments importants des différents événements en les valorisant, être en cohérence avec les valeurs de Santé Sud et du réseau LDDF-INJAD, être conforme avec la Charte graphique et les lignes directives de communication des différents bailleurs (Union Européenne et Agence Française de développement)

3.2. Résultat attendu

Le résultat attendu est la couverture médiatique, photographies et vidéos des activités du projet.

3.3 Livrables attendus

- **250 photographies de qualité éditées en couleurs** illustrant les différents événements (les personnes concernées en action) pour garantir une communication efficace sur les actions de Santé Sud et de son partenaire le réseau LDDF-INJAD dans le cadre du projet 3Inaya. Ces photos pourront être utilisées sur les réseaux sociaux des partenaires du projet, être partagées aux différents médias, être utilisées pour capitaliser sur les activités du projet.



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



- **1 vidéo best-of fin de projet de 4 minutes maximum qui sera notamment projetée pendant l'évènement de clôture du projet qui illustre les actions de sensibilisation et de formation des différentes journées et dans les différents lieux** (lycées, centre de santé, centre d'écoute, grand public...). Cette vidéo pourra reprendre différents témoignages de femmes ou des bénéficiaires du projet. Cette vidéo pourra être diffusée sur nos réseaux sociaux, sur le site internet de Santé Sud ou de nos partenaires, être utilisée pour capitaliser sur les activités du projet, ainsi qu'être diffusée auprès de nos partenaires à des fins de sensibilisation. Cette vidéo devra intégrer des sous-titres en français.
- **Une vidéo best-of de 1 minute de l'activité "pièce de théâtre" dans un lycée.** Cette vidéo pourra être diffusée sur nos réseaux sociaux, sur le site internet de Santé Sud ou de nos partenaires, être utilisée pour capitaliser sur les activités du projet, ainsi qu'être diffusée auprès de nos partenaires à des fins de sensibilisation.
- **1 vidéo de la totalité d'une pièce de théâtre (3 établissements).** Cette vidéo permet de capitaliser sur l'action en vue d'une réplique dans d'autres établissements ou auprès d'autres acteurs, elle pourra également être utilisée comme support de sensibilisation lors de séances de sensibilisation.
- **Une vidéo best-of de l'évènement de clôture de 2 minutes** comprenant les moments forts de la journée et des interviews de personnes présentes.

Ces documents seront remis sous clé USB et envoyés en version numérique à Santé Sud Maroc ; une vingtaine de photographies seront développées et remis à Santé Sud Maroc.

3.4 Droits de propriété intellectuelle

Les documents produits demeureront la propriété intellectuelle de Santé Sud et du réseau LDDF-INJAD. Les documents ne pourront être diffusés par un autre prestataire que Santé Sud ou le réseau LDDF-INJAD.

3.5. Méthodologie

La méthode attendue pour cette mission comprendra impérativement les étapes ci-après :

- 1- **Rencontre avec Santé Sud et le réseau LDDF-INJAD.** Le/la prestataire se réunira avec les équipes de Santé Sud et du réseau LDDF-INJAD afin de mieux comprendre le travail des organisations dans la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion des DSSR au Maroc, les objectifs du projet 3Inaya ainsi que les résultats attendus pour ladite prestation.
- 2- **Tout au long de la prestation,** le/la prestataire sera en étroite collaboration avec la chargée de communication de Santé Sud et la chargée de communication du Réseau LDDF-INJAD (pour les activités qui concernent le Réseau LDDF-INJAD) afin d'intégrer les aspects communication du projet 3Inaya en adéquation avec les règles de visibilité des bailleurs. Le/la prestataire travaille à distance mais s'assure d'une communication continue avec la chargée de communication de Santé Sud.
- 3- **Prestation sur le terrain.** Le/la prestataire, en collaboration avec l'équipe du projet se rendra sur le terrain pour les différentes journées de sensibilisation-formation pour accomplir sa mission. Le/la prestataire utilise son propre matériel (caméra, logiciels, matériel de montage et fournitures, etc.) et supporte les charges liées à ses déplacements à prévoir dans son offre financière ; Le/la prestataire sera en charge de



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



AVEC LE SOUTIEN DE
AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

faire signer le droit à l'image des personnes photographiées (document fourni par Santé Sud).

- 4- **Réalisation technique.** Le/la prestataire devra ensuite sélectionner un nombre de photos défini, faire le montage de la vidéo best-of regroupant les différentes journées, faire le montage des différentes vidéos best-of. Le prestataire fournit des photographies classées, numérotées et légendées. Le/la prestataire transmet les visuels au format JPEG et PNG qualité maximale et au format RAW de version optimisée pour les illustrations web

3.4. Zone de conduite de la prestation

La prestation se déroulera au Maroc dans les régions Rabat-Salé-Kénitra, Beni Mellal Khénifra et Casablanca-Settat.

3.5. Calendrier indicatif de la prestation

Missions de 33 jours sur maximum 12 mois.

Étapes / Livrables	Jours de travail en H/J
Réunion de cadrage	0.5
Déplacement sur le terrain	15
Remise livrable photos	7
Remise livrable vidéo	10,5
Total	33

La durée de la mission est de 33 jours/Homme maximum suivant ce calendrier indicatif précédent.

La remise des livrables photographies devra se faire au plus tard une semaine après chaque événement couvert, et deux semaines pour les vidéos best-of, sauf contre-indication communiquée par Santé Sud.

5. COMPOSITION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

5.1. Profil et compétences attendues

Une agence de communication / journalistes / producteurs de contenu média / photographes / vidéastes démontrant les compétences et expériences suivantes :

- Expertise d'au moins 3 ans en matière de conception et de production de supports de communication opérationnelle, plus particulièrement en photographie ;
- Niveau Master ou équivalent en audiovisuel, et cinématographie, ou équivalent ;
- Expériences préalables auprès d'organisations de coopération internationale souhaité ;



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



- Connaissance des problématiques liées à la santé sexuelle et reproductive et l'égalité de genre et aux violences basées sur le genre souhaitée ;
- Autonomie et initiative
- Respect des délais
- Maîtrise orale et écrite du français et de l'arabe et du darija
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Force de proposition

5.2. Présentation de l'offre

5.2.1. Offre technique :

Les entités éligibles sont les agences de communication, journalistes et producteurs de contenu média, photographes, vidéastes.

Les candidat·es sont prié·es d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants en langue française :

- Un portfolio
- CV détaillé présentant les références et expériences similaires. En cas de candidature d'une équipe ou d'une agence, CV du/de la chef·fe d'équipe et de chacune des personnes mobilisées pour la conduite de la prestation ;
- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, du contexte et des enjeux de l'enquête, la méthodologie détaillée de conduite de l'étude et intégrant une proposition détaillée pour le calendrier de mise en œuvre ;
- Tout partage de production antérieure illustrant les capacités de conduite de la prestation par les consultant·es sera grandement apprécié.
- Identité fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre du commerce et du Numéro d'identification fiscal).

5.2.2. Offre financière détaillée et libellée en dirhams et faisant apparaître à minima les rubriques suivantes (**maximum 1 page**) :

- Honoraires
- Frais de déplacement (le prestataire devra fournir obligatoirement une assurance couvrant ses déplacements).
- Autres dépenses

Le prestataire devra fournir les documents prouvant son statut d'auto-entrepreneur sinon tous documents prouvant la possibilité de facturer en hors taxe. Les taxes ne sont pas éligibles à la présente prestation.

Pour cette prestation, le/la prestataire dispose d'un **budget maximum de 55 000 MAD HT**, tous frais confondus. L'offre doit être adressée à Santé Sud et soumise à l'adresse email suivante : ap.maroc@santesud.org au plus tard le 2/04/2023 à 25H59, heure du Maroc.

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.



Cofinancé par
l'Union Européenne

SANTÉSUD
| GROUPE SOS |



5.3. Principaux critères d'attribution du marché

Critères de sélection	Nombre de points
Compréhension des enjeux et méthodologie proposée	20 pts
Respect des contraintes de réalisation	15 pts
Proposition financière	20 pts
Expérience et références sur la thématique	10 pts
Portfolio	20 pts
Expérience en photographie, vidéo, montage vidéo et reportage	25 pts